



Non-respect de la politique de restauration collective le we

Par **Lavorato**, le **03/06/2025** à **21:23**

Bonjour,

Je suis agent de la fonction publique et je souhaiterais recueillir vos avis sur une situation qui me semble problématique concernant la restauration sur ma résidence administrative.

En semaine, nous avons accès à un RIE (restauration interentreprises), ce qui est conforme à la politique de restauration collective.

En revanche, le week-end, aucune solution n'est prévue : le RIE est fermé, il n'y a ni tickets restaurant, ni indemnité compensatoire, ni aucune autre forme de prise en charge....Autrement dit, il n'existe strictement aucun dispositif de restauration pour les agents présents sur site le week-end.

Cette situation vous semble-t-elle conforme à la réglementation en matière de restauration collective dans la fonction publique ? Peut-on considérer qu'il y a un manquement de l'administration à son obligation de proposer une solution de restauration aux agents en poste ces jours-là ?

Merci d'avance pour vos retours et éclairages.